



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
22 novembre 2016  
Français  
Original : arabe

---

### **Lettres identiques datées du 14 novembre 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à la lettre du Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies datée du 31 octobre 2016 (S/2016/921), je tiens à déclarer ce qui suit :

Alors que nous rejetons catégoriquement les accusations fallacieuses formulées à nouveau par le Représentant permanent de la République arabe syrienne contre l'État du Qatar dans la lettre susmentionnée, le régime syrien continue d'exploiter les tribunes offertes par l'ONU pour induire en erreur la communauté internationale et détourner l'attention des atrocités massives qu'il commet contre des civils innocents dans tout le pays. Il persiste notamment à utiliser des armes interdites et des barils d'explosifs, poursuit sa politique systématique d'expulsions forcées visant à modifier la démographie des villes et villages selon des considérations sectaires et discriminatoires contraires au droit international, leur impose un siège, affame les populations et entrave l'acheminement de fournitures médicales à seul usage civil.

Le régime syrien pense que le fait de porter des accusations contre les États qui réfutent les politiques qu'il applique en violation flagrante des dispositions du droit international humanitaire et des droits de l'homme atténuera les condamnations de la communauté internationale, ce qui est une vaine tentative de sa part, sachant notamment que le Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et de l'Organisation des Nations Unies, créé en application de la résolution 2235 (2015) du Conseil de sécurité et chargé de déterminer quels sont les personnes, entités, groupes ou gouvernements qui ont utilisé comme arme des substances chimiques en Syrie, a publié des rapports dans lesquels il a confirmé la responsabilité du régime syrien dans au moins trois cas d'emploi d'armes chimiques.

La communauté internationale est désormais consciente de l'ampleur et de l'horreur des crimes commis contre les civils, ainsi que du prix épouvantable qu'ils paient chaque jour. On compte désormais plus de 500 000 victimes du régime syrien et 11 millions de déplacés et de réfugiés. Les infrastructures publiques sont détruites et le terrorisme gagne chaque jour du terrain, du fait des politiques du régime.

Il est paradoxal qu'un régime dont le recours à des armes chimiques a été établi dans des comptes rendus internationaux accuse des États, dont l'engagement



en faveur de la paix et de la sécurité est connu, d'être impliqués dans le trafic de substances chimiques. Ces comptes rendus confirment également les crimes et les atrocités perpétrés et confortent la position du Qatar qui n'a eu de cesse de multiplier les mises en garde depuis le début de la révolution syrienne contre un régime qui n'a aucun scrupule à tuer les civils par tous les moyens possibles puis à accabler les États qui condamnent ces violations.

L'État du Qatar demande une nouvelle fois au Conseil de sécurité d'adopter une résolution qui conduira à poursuivre les auteurs de crimes commis notamment à l'arme chimique, garantira qu'ils ne resteront pas impunis et empêchera le régime syrien de se servir des tribunes offertes par l'ONU pour porter des accusations mensongères contre les États responsables qui préconisent le respect des règles morales et des instruments juridiques, l'appui à l'action menée à l'échelle internationale pour trouver une issue politique, le respect des résolutions du Conseil applicables et l'instauration d'une coopération avec l'ONU pour remédier à la situation humanitaire tragique en Syrie.

Pour conclure, l'État du Qatar réaffirme son soutien aux droits du peuple syrien qui sont garantis par la Charte des Nations Unies et par le droit international. Il continuera de participer à l'action menée au niveau international pour parvenir à une solution politique à la crise en Syrie qui préserve l'intégrité territoriale du pays, mette fin aux souffrances que le peuple endure depuis trop longtemps et permette de traduire en justice les auteurs des crimes perpétrés.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

La Représentante permanente,  
(Signé) Alya Ahmed Saif **Al-Thani**